

Guide de

L'animal au Pecq



 **PECQ**

I - BIEN VIVRE AVEC SON ANIMAL DE COMPAGNIE

- Bien vivre avec son chat
- Bien vivre avec son chien
- Bien vivre avec son nouvel animal de compagnie (NAC)
- Et si j'adoptais ?

II - UNE BIODIVERSITÉ INSOUPÇONNÉE

- Le sentier nature
- Les berges de Seine
- L'île Corbière
- La Coulée verte
- Être un acteur de la biodiversité

III - LE PARC CORBIÈRE

- La mini ferme
- Des animaux choyés au quotidien
- La faune sauvage
- Les ruches

IV - ADRESSES UTILES





"On peut juger de la grandeur d'une nation par la façon dont les animaux y sont traités", disait Mahatma Gandhi.

Au Pecq, nous sommes convaincus que la qualité de vie en ville passe aussi par la place que nous accordons aux animaux et à la biodiversité.

De futur caniparc aux points d'eau, en passant par les distributeurs de sacs, la Ville agit pour faciliter le quotidien des propriétaires de chiens et le confort de leurs compagnons. Nous soutenons également les associations engagées auprès des chats errants et veillons au bien-être des animaux de la ferme pédagogique du parc Corbière.

Mais notre engagement ne s'arrête pas aux seuls animaux de compagnie. Nous portons aussi une attention particulière à la faune sauvage. Gestion différenciée des espaces verts, absence de produits phytosanitaires, trame noire, nichoirs et hôtels à insectes : toutes ces actions contribuent à préserver la biodiversité du Pecq.

Conseils, informations pratiques, adresses utiles et questionnaire pour préparer une adoption : vous trouverez dans ce guide les clés pour adopter les bons gestes et contribuer, à votre échelle, à bâtir ensemble une ville toujours plus accueillante pour tous les animaux.

Anne-Laure de Brosses
Maire du Pecq

Bien vivre avec son animal de compagnie

Un animal, c'est une responsabilité... et un engagement au quotidien

Accueillir un animal de compagnie, c'est partager son quotidien avec un être vivant dont il faut prendre soin. Depuis 2015, la loi reconnaît d'ailleurs l'animal comme un *"être vivant doué de sensibilité"*.

Bien vivre avec son animal, c'est avant tout répondre à ses besoins, préserver son bien-être et adopter les bons réflexes pour une cohabitation harmonieuse.

Offrez-lui un intérieur confortable

Votre animal a besoin de se sentir bien chez lui !

- Aménagez-lui un espace de repos adapté à sa taille et à ses besoins.
- Privilégiez un endroit calme, où il pourra dormir et se détendre sans être dérangé.
- Veillez à maintenir une température agréable, notamment lors des périodes de forte chaleur ou de froid intense.
- Pensez à son hydratation : laissez-lui toujours de l'eau fraîche à disposition, et soyez particulièrement vigilant en été.

Quelques aménagements simples suffisent pour lui offrir un environnement confortable et sécurisant.



Prenez soin de sa santé

Un animal en bonne santé, c'est un animal qui peut profiter pleinement de la vie à vos côtés.

Adoptez les bons réflexes :

- Faites réaliser des contrôles vétérinaires réguliers pour suivre son état de santé.
- Veillez à ce que ses vaccinations soient à jour.
- Entretenez régulièrement sa litière, sa cage, ses couvertures, ses tissus et ses jouets.
- Éliminez régulièrement les poils et les salissures afin de préserver un environnement propre.
- Nettoyez et désinfectez les surfaces et les sols avec des produits adaptés et sans danger pour les animaux.

Après nettoyage, rincez soigneusement les surfaces afin d'éliminer tout résidu potentiellement nocif.



Pensez à son identification



Identifier son animal, c'est le protéger. L'identification par puce électronique ou tatouage, enregistrée au fichier national d'identification des carnivores domestiques (I-CAD), est obligatoire pour les chiens et les chats dans les conditions prévues par la réglementation. Elle est réalisée chez le vétérinaire. Et si votre animal change de propriétaire, pensez à faire mettre à jour son dossier : le document attestant la cession doit être transmis à I-CAD dans un délai de 8 jours.

Un animal identifié a davantage de chances de retrouver son propriétaire s'il se perd.

son chat

Bien vivre avec

Avoir un chat, c'est veiller à son bien-être et à la bonne cohabitation avec son voisinage. Quelques gestes simples permettent de prendre soin de son animal tout en contribuant à une ville agréable pour tous.

Bien nourrir son chat au quotidien

Le chat aime manger plusieurs petits repas tout au long de la journée. Pour respecter son rythme naturel et limiter certains troubles du comportement liés à la frustration alimentaire, il est recommandé de lui laisser de la nourriture à disposition.

Pour varier ses apports, vous pouvez lui proposer une alimentation mixte, composée de croquettes et de nourriture humide (sachets fraîcheur).

Le geste essentiel : veillez à ce que votre chat ait toujours à disposition une eau fraîche et propre, facilement accessible.

Pensez à la stérilisation

Stériliser son chat, c'est agir pour sa santé, son bien-être et une meilleure cohabitation avec le voisinage. La stérilisation permet avant tout de limiter les naissances non désirées. Un seul chat mâle peut être à l'origine de nombreuses portées et une chatte peut avoir jusqu'à cinq portées par an. Chaque portée implique ensuite pour le propriétaire d'assumer la responsabilité des chatons et de veiller à leur bien-être.



La stérilisation peut également faciliter la vie au quotidien :

- elle peut contribuer à réduire certaines nuisances, notamment les miaulements fréquents et intenses liés aux chaleurs chez la chatte ;
- elle limite les bagarres entre chats, qui peuvent entraîner des abcès et des contaminations virales ;
- chez la femelle, elle réduit certains risques liés à l'appareil reproducteur ainsi que le risque de tumeurs mammaires.

Un conseil ? Parlez-en à votre vétérinaire. Il pourra vous accompagner et vous conseiller sur le moment le plus adapté pour stériliser votre chat.

Chats errants : agissons ensemble

Les chats errants vivent sans domicile et sans maître, notamment à la suite d'un abandon ou d'une fugue ayant rompu le lien avec leur propriétaire.

Le Pecq agit pour les chats errants

La Ville du Pecq a conclu un partenariat avec l'association **30 Millions d'Amis**. Dans ce cadre, la Ville confie à son vétérinaire partenaire l'identification et la stérilisation des chats errants.

La Ville bénéficie également de l'engagement de l'association **Ma langue au chat**. Ses bénévoles alpcois prennent en charge des chats présents sur la commune. Ils peuvent notamment être stérilisés, identifiés, vaccinés et sociabilisés, afin de favoriser leur adoption lorsqu'ils sont suffisamment sociables.

Vous souhaitez contacter l'association ?

par sms au 07 87 10 85 65



Bien vivre avec son chien

Promener son chien pour son bien-être

Il est important de promener son chien plusieurs fois par jour. En effet, le chien est un animal sociable et la rencontre avec ses congénères permet d'éviter, dès le plus jeune âge, certains troubles comportementaux et de favoriser les stimulations physiques et cognitives nécessaires à son développement. Pour la sécurité de tous, durant leur promenade, **les chiens doivent être tenus en laisse en ville**, conformément à la loi. Cette règle permet d'éviter les accidents, notamment les risques de chiens renversés par des véhicules. Après la promenade, vérifiez que le chien n'ait pas d'épillettes dans les poils, les coussinets ou les narines. Ils peuvent provoquer des infections et des problèmes respiratoires.

Il y a **cinq points d'eau** pour les animaux accessibles au public sur l'ensemble de la ville :

- Stade Louis Raffeveau (quartier Mexique)
- Parc Corbière (quartier Cité)
- Square Anne Pierrette (quartier Saint-Wandrille)
- Parc Jean Moulin (quartier Ermitage)
- Square de l'Europe (quartier Vignes-Benettes / Grandchamp)



Le caniparc ouvrira prochainement. Il se situera à l'emplacement de l'actuel square de l'avenue Charles de Gaulle.

De quoi s'agira-t-il ? D'un espace de liberté permettant aux chiens de se dépenser, de courir et de rencontrer d'autres chiens dans un lieu spécifiquement aménagé et sécurisé où ils pourront évoluer sans laisse. Ils auront accès à plusieurs agrès pour se défouler sous la surveillance de leurs propriétaires. Des sacs à déjection canine seront, bien entendu, à disposition.

Au jardin de l'Europe, dans le quartier des Vignes-Benettes, se trouve une **zone d'ébats sans laisse**, espace pour les promenades quotidiennes, notamment pour les chiens du quartier.

L'ensemble des parcs de la ville et les berges de Seine constituent un atout majeur pour les promenades avec les chiens, notamment au parc Corbière, au parc Jean Moulin et sur le sentier nature. Les promenades aménagées sur les deux rives de la Seine offrent également un cadre agréable et apprécié des chiens et de leurs maîtres.

Rappelons que les chiens doivent y être tenus en laisse pour assurer la sécurité et la tranquillité de tous.



A close-up, high-contrast photograph of a dog's head, focusing on its eye and snout. The dog has dark fur around its eye and on its head, with lighter, speckled fur on its snout. The background is a plain, light color.

L'éducation canine

La propreté, le respect des biens et des lieux s'apprennent. En cas de difficultés ou de troubles du comportement (agressivité, destructions, aboiements, etc.), vous pouvez faire appel à un éducateur canin ou à votre vétérinaire.

Vous devez en permanence garder le contrôle de votre chien et être en mesure de le maîtriser.

En cas de problème important ou de difficultés à le tenir en laisse, un comportementaliste animalier peut vous accompagner.



Les transports en commun

Les chiens de petite taille placés dans des sacs ou des paniers ainsi que les chiens guides ou d'assistance sont autorisés à voyager gratuitement dans les transports en commun. Les chiens de grande taille sont également acceptés dans les métros et RER, à condition d'être tenus en laisse et muselés.

Les conseils de votre vétérinaire

Votre vétérinaire saura vous conseiller sur les moyens de répondre au mieux aux besoins de votre chien tout en lui apprenant à s'adapter à votre mode de vie.



Ramasser les déjections de votre chien est un geste civique obligatoire et respectueux. La Ville met à disposition des sacs de ramassage à travers **23 distributeurs** répartis sur le territoire de la commune :

Quartier Saint-Wandrille

- Rue Victor Hugo (au niveau du n°10)
- Angle avenue du Général Leclerc / Rue Mouzin
- Place Félicien David (face à la salle Félicien David)
- Angle rues Pasteur / Adrien Descombes (face à la maternelle Centre)
- Angle rues de Paris / Estienne d'Orves (côté école Claude Érignac)
- Rue Robert Schuman (face au n° 5)
- Angle avenue Charles de Gaulle / Rue Bellavoine
- Angle rue Pierre Brossolette / Quai du 8 Mai 1945

Quartier Ermitage

- Angle rue Jean Moulin / Quai du 8 Mai 1945 (sur la pelouse de la voie verte)
- Avenue Charles de Gaulle (à l'entrée du chemin d'accès au parc Jean Moulin)
- Angle impasse du Raidillon / Allée de Normandie
- Entrée du square Jacques Tati

Quartier Vignes-Benettes / Grandchamp

- Avenue du Pasteur Martin Luther King (face au gymnase des Vignes-Benettes)
- Rue Saint-Exupéry (au niveau du n°3)

Quartier Cité

- Promenade de Hennef (sous le viaduc)
- Cimetière municipal (entrées côté rue du Souvenir Français et côté allé de la Capitainerie)

Quartier Canada

- Chemin de Barnes (face à la rue du Printemps)
- Angle boulevard Folke Bernadotte / Passage des Laurentides

Quartier Mexique

- Angle avenue de la Paix / Impasse de la Paix
- Rue Jehan Alain (devant la maternelle)
- Angle rues du Président Wilson / Max Gauffreteau
- Chemin de Barnes (face au gymnase Marcel Villeneuve)

Le refus de ramassage constaté par la Police municipale entraînera, après médiation, le paiement d'une prestation de nettoyage de 40 €.



animal de compagnie

Bien vivre avec son nouvel

Les Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) appartiennent à d'autres espèces que le chien et le chat : il peut s'agir de furets, lapins, poules, souris, rats, hamsters, cobayes, chinchillas, gerbilles, poissons, amphibiens, reptiles, perroquets et autres oiseaux... Ils représentent aujourd'hui entre 10 et 15% de nos animaux domestiques.

Mais attention : la **convention de Washington**, accord international signé en 1973, protège des dizaines de milliers d'espèces animales et végétales. Certains animaux sont donc protégés et ne doivent pas être détenus (écureuil roux, hérisson, certains grands singes). Avant de vous lancer, consultez la réglementation en vigueur.

On identifie deux familles de Nouveaux Animaux de Compagnie :

- **Les animaux domestiques** tels que les cobayes, hamsters, furets, lapins, gerbilles ; les oiseaux (perruches, canaris, etc.) et les poissons (poissons rouges, carpes koï et guppy).

Au premier abord, on peut penser que ces animaux nécessitent moins de soins qu'un chat ou un chien. Pourtant, tout comme ces derniers, il faut les nourrir, leur assurer un lieu propre et réaliser les soins vétérinaires nécessaires.

À noter : la vaccination est recommandée pour les furets et les lapins.

- **Les espèces non domestiques.** Il s'agit des serpents, tortues, iguanes, geckos, mygales, lémurins ou autres singes. Ils ne font pas partie de notre environnement naturel. Ces animaux nécessitent des soins particuliers et certains peuvent se révéler dangereux.

Un conseil : renseignez-vous bien sur leurs modes de vie avant d'en accueillir un !

Suis-je prêt(e) à m'engager ?

Adopter un animal est une décision importante. Avant de franchir le pas, prenez quelques minutes pour vérifier que vous êtes prêt(e) à répondre à ses besoins tout au long de sa vie.

☐ **Ai-je du temps à lui consacrer ?**

Un animal a besoin de présence, d'attention, de soins, de jeux et d'éducation au quotidien.

☐ **Mon logement est-il adapté ?**

L'animal doit pouvoir évoluer dans un environnement sécurisé et adapté à ses besoins.

☐ **Ai-je choisi un animal adapté à mon mode de vie ?**

Chaque animal a ses propres besoins. Son âge, son tempérament doivent être pris en compte.

☐ **Puis-je assumer les frais ?**

L'alimentation et les soins courants ne sont pas les seules dépenses à prévoir.

☐ **Ai-je anticipé mes absences ?**

Vacances, week-ends, déplacements ou changements professionnels : les besoins de l'animal restent les mêmes.

☐ **Mon foyer est-il prêt ?**

L'arrivée d'un animal concerne tous les membres du foyer.

☐ **Suis-je prêt(e) pour les années à venir ?**

Un animal par sa présence est source de bien-être quotidien : joie et soutien affectif constant. Avec lui, notre vie sera plus active, vous vous sentirez moins seul.



insoupçonnée

Au Pecq, la nature est partout... ouvrez l'œil !

Renard, écureuil, martin-pêcheur, héron ou papillon : pas besoin de quitter la ville pour partir à la rencontre de la faune sauvage ! Au Pecq, les parcs, les berges de Seine, les jardins et les espaces végétalisés forment autant de refuges pour la biodiversité. Au fil d'une promenade, prenez le temps d'observer : la nature se révèle souvent là où on ne l'attend pas.

Le sentier nature : une balade au plus près de la faune

Envie d'une petite escapade nature ? Empruntez le sentier nature, un circuit en boucle d'environ 1 kilomètre, accessible depuis la rue du Souvenir Français. Le parcours longe la terrasse Le Nôtre et traverse des espaces volontairement maintenus en friche, qui offrent des conditions favorables à la biodiversité. Ouvrez grand les yeux, au détour du chemin, vous pourrez peut-être apercevoir un lapin, un écureuil et, avec un peu de chance, un renard. **Une courte balade mais une belle occasion de découvrir la faune sauvage qui vit à nos côtés.**

Un conseil : Au moment de préparer votre balade, pensez à télécharger le **jeu des 7 familles**, disponible sur le site de la Ville ou en flashant le code ci-contre, pour partir à la découverte des 42 panneaux qui jalonnent le parcours. Un jeu qui consiste à trouver la plante, l'arbre, la fleur ou la feuille décrite et de l'inscrire sur la carte. Une fois toutes les cartes remplies, le jeu des 7 familles est complété !





Les berges de Seine : un corridor pour la biodiversité

Au Pecq, la Seine est bien plus qu'un paysage. Elle constitue une véritable **trame écologique** qui traverse la ville et relie les différents espaces naturels du territoire. Le long des berges, arbres, espaces herbacés et zones humides offrent nourriture, abris et lieux de déplacement à de nombreuses espèces.

Associés aux parcs, jardins et espaces végétalisés, ils contribuent à préserver la continuité de la trame verte et bleue locale.

Profitez des itinéraires piétons et cyclables pour découvrir ces espaces autrement. **Promenez-vous, observez la faune et la flore, et laissez-vous surprendre par la nature qui s'épanouit au cœur de la ville.**

L'île Corbière : une oasis sauvage au milieu de la Seine

Depuis les berges ou le parc Corbière, impossible de manquer l'île Corbière. Cette réserve ornithologique d'environ six hectares constitue un véritable refuge pour la biodiversité.

Largement boisée et laissée à une évolution naturelle, l'île accueille notamment **cormorans**, hérons cendrés, martins-pêcheurs et oiseaux migrateurs. Classée Monument naturel depuis 1938 et interdite d'accès, elle offre à la faune un espace préservé au cœur du territoire urbain.

Depuis les berges, prenez le temps de l'observer : cette oasis végétale au milieu du fleuve est un précieux refuge pour le vivant.





La Coulée verte du domaine SUEZ : quand l'eau favorise la vie

Au cœur du domaine de production d'eau potable du Pecq-Croissy, la Coulée verte illustre parfaitement les liens entre eau, nature et biodiversité. Ses bassins et ses espaces végétalisés accueillent une avifaune particulièrement riche : **près d'une centaine d'espèces d'oiseaux y ont été recensées**. Îlots, nichoirs, bois mort et gestion différenciée permettent de multiplier les habitats et de favoriser la présence de nombreuses espèces. Le site est ainsi devenu un véritable refuge pour la faune en bord de Seine. À la fois espace naturel et parcours pédagogique, la Coulée verte permet de mieux comprendre la richesse de la biodiversité locale.

Envie d'en savoir plus ? Des visites sont régulièrement organisées. Retrouvez les informations sur le site de la Ville, suez.com ou téléchargez l'application MobiPecq.



Et si vous deveniez, vous aussi, un acteur de la biodiversité ?

La biodiversité ne se trouve pas seulement dans les grands espaces naturels. **Elle peut aussi commencer devant votre porte !**

Photographes naturalistes, jardiniers amateurs, apiculteurs ou simples amoureux de la nature : chacun peut contribuer, à son échelle, à mieux connaître et préserver le vivant. Un jardin, un balcon ou même une petite parcelle végétalisée peut devenir un refuge pour la biodiversité. En choisissant des **plantes mellifères**, vous pouvez offrir nectar et pollen aux abeilles, aux bourdons et aux papillons. Fleurs, arbres et arbustes constituent également des sources de nourriture et des abris précieux pour de nombreuses espèces. Il faut également prendre en compte les effets néfastes de certains pesticides sur la faune et la biodiversité.

Enfin, respectons les périodes de nidification, de migration et de reproduction de la faune, **du 16 mars au 31 août**, en évitant toute taille des haies et des végétaux durant cette période.

Au Pecq, chacun peut agir pour faire grandir la nature en ville.

Observez, plantez, aménagez, laissez une place au vivant... et partagez vos découvertes !



Bien connu des Alpicois, le parc Corbière est l'un des lieux de promenade privilégiés du Pecq. Mais derrière ses pelouses et ses allées se cache un véritable écosystème. Animaux domestiques, oiseaux, mammifères, insectes... La biodiversité y est particulièrement riche.

La mini ferme

La mini ferme fait le bonheur des petits... et des grands ! Venez découvrir **Jacotte, notre ânesse**, accompagnée de **cinq chèvres**, dont les **deux chèvres naines jumelles Famous et Fantômette**, ainsi que **trois boucs**. Trois de ces animaux ont été accueillis au parc grâce à un don de la Ferme de Gally.

Vous pourrez également apercevoir **six mini-porcs de Göttingen**, une race créée dans les années 1960 à l'université de Göttingen, en Allemagne, pour la recherche biomédicale. Et ne vous fiez pas à leur nom : même s'ils sont "mini", ils peuvent atteindre 70 kg à l'âge adulte !

La mini-ferme accueille également **six lapins**. Dans le bassin, ouvrez l'œil pour observer les **carpes koï**.





Des animaux choyés au quotidien

Le bien-être de nos animaux est une priorité. Les agents du parc veillent chaque jour à leur alimentation, à leur environnement et à leurs soins.

Ils peuvent également compter sur des professionnels spécialisés :

- Le vétérinaire partenaire assure un suivi régulier de leur santé : contrôle des dents, détection des parasites, examens et soins adaptés.
- Le maréchal-ferrant veille notamment à l'entretien des sabots de Jacotte, indispensable à son confort et à sa bonne santé.
- Les équipes du parc agissent également pour préserver la santé de tous les usagers en surveillant et en limitant la présence de chenilles processionnaires et de frelons asiatiques.

Un conseil : admirez les animaux, mais laissez les professionnels s'occuper de leur alimentation et de leurs soins. Pour leur santé, mieux vaut ne pas les nourrir soi-même.



Observez la faune sauvage !

La mini ferme n'est qu'une partie de la richesse animale du parc. De nombreux animaux sauvages y vivent en liberté et en autonomie. Vous connaissez certainement les **oies bernaches** qui fréquentent régulièrement les pelouses du parc : leur colonie compte entre 60 et 70 individus. Mais saurez-vous repérer les autres habitants du parc ? **Cygnes, canards, hérissons, renards, écureuils...** Et levez les yeux : dans les arbres et dans le ciel, toute une vie s'anime ! **Hirondelles, mésanges bleues, pics, piverts, hérons** et parfois même **cormorans** fréquentent le site. Cette diversité est notamment favorisée par la présence, sur l'île Corbière, d'une réserve ornithologique de six hectares, entièrement boisée, inhabitée et préservée. Cet espace constitue un refuge précieux pour les oiseaux, notamment les oiseaux migrateurs, et reste inaccessible aux piétons. Alors, lors de votre prochaine balade, prenez le temps de regarder autour de vous, de tendre l'oreille et de lever les yeux : la nature vous réserve peut-être une rencontre inattendue !

Et si vous entendiez bourdonner ?

Des ruches sont également installées dans le parc depuis 2008 ! Selon les années, deux à huit ruches sont en activité. Elles sont suivies avec attention par un apiculteur, qui se rend chaque semaine sur place pour veiller au bon état des colonies et à leur environnement.

Les abeilles jouent un rôle essentiel dans la pollinisation et contribuent, elles aussi, à la richesse de la biodiversité du parc.

Au parc Corbière, chacun a sa place : les animaux domestiques, la faune sauvage, les insectes... et les promeneurs !

Notre geste à nous ? Observer sans déranger, respecter les animaux et leur environnement, et profiter pleinement de cette nature exceptionnelle au cœur de la ville.



Urgences vétérinaires

- VetoAdom - 01 47 46 09 09
- Vetalia - 01 40 40 01 02 - 24h/24 – 7j/7 (à domicile)

Services municipaux et signalements

Pour signaler un animal errant ou un problème.

- Délégation "Animal au Pecq" - animaldanslaville@ville-lepecq.org
- Signalement via MobiPecq - Rubrique "Signaler" > "Espaces verts et animaux"
- Accueil de la mairie / Police municipale

Identification des animaux

Gestion du fichier national d'identification des animaux de compagnie. I-CAD

i-cad.fr - 09 77 40 30 77

Associations et protection animale

Adoption, protection et soins aux animaux.

- 30 Millions d'Amis - 30millionsdamis.fr
- LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) - lpo.fr
- Fondation Brigitte Bardot - fondationbrigittebardot.fr
- Conseil régional de l'Ordre des Vétérinaires - veterinaire.fr
- Association Faune Alfort - contact@faune-alfort.org
- Ma langue au chat : sms au 07 87 10 85 65

Refuges

SPA (Société Protectrice des Animaux) - la-spa.fr

- Refuge d'Orgeval : 1 route Royale - 78630 Orgeval
- Refuge de Plaisir : Bois de Saint-Apolline - 78370 Plaisir
- Refuge d'Hermeray : La Berthière - 78125 Hermeray

